

# IMP INTERNATIONAL

*Institut International des Métiers Innovants et de la Performance*

## DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

DOCUMENT REDIGE CONFORMEMENT AU DECRET N°2001-1016 DU 05 NOVEMBRE 2001  
PORTANT CREATION D'UN DOCUMENT RELATIF A L'EVALUATION DES RISQUES  
POUR LA SANTE ET LA SECURITE DES TRAVAILLEURS  
PREVUE PAR LES ARTICLES L4121-1 A L4121-5 ET R4121-1 A R4121-4 DU CODE DU TRAVAIL

**CONFORMEMENT A L'ARTICLE R4121-4, CE DOCUMENT EST TENU A LA DISPOSITION :**

- Des travailleurs ;
- Des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou des instances qui en tiennent lieu ;
- Des délégués du personnel ;
- Du médecin du travail ;
- Des agents de l'inspection du travail ;
- Des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale ;
- Des agents des organismes professionnels de santé, de sécurité et des conditions de travail mentionnés à l'article L4643-1 ;
- Des inspecteurs de la radioprotection mentionnés à l'article L1333-17 du code de la santé publique.

**SA MISE A JOUR EST EFFECTUEE AU MOINS CHAQUE ANNEE AINSI QUE LORS DE TOUTE DECISION D'AMENAGEMENT IMPORTANT MODIFIANT LES CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE OU LES CONDITIONS DE TRAVAIL OU LORSQU'UNE INFORMATION SUPPLEMENTAIRE CONCERNANT L'EVALUATION D'UN RISQUE DANS UNE UNITE DE TRAVAIL EST RECUEILLIE.**

### INFORMATIONS SUR L'ORGANISME

Dénomination sociale : INSTITUT INTERNATIONAL DES MÉTIERS INNOVANTS ET DE LA PERFORMANCE

Forme juridique : ASSOCIATION DECLAREE

SIREN : 101 641 595

SIRET : 101 641 595 00018

TVA : FR59101641595

NDA : 11757571275

Siège Social : 37 rue des Mathurins, 75008 Paris

Secteur d'activité : Formation professionnelle continue (APE 8559A)

**Directrice Générale : Sylvane VERDONCK**

**Responsable Pédagogique : Sylvane VERDONCK**

**Date de rédaction : Avril 2026**

## SOMMAIRE

1. Législation et contexte réglementaire .....	3
2. Méthodologie adoptée .....	4
3. Présentation de l'organisme .....	5
4. Organigramme et effectifs .....	6
5. Identification des unités de travail .....	7
6. Evaluation des risques par unité de travail .....	8
6.1 Administration et Direction .....	9
6.2 Formation en présentiel .....	11
6.3 Formation à distance (e-learning) .....	13
6.4 Suivi individuel des apprenants .....	15
7. Synthèse des risques et plan d'actions .....	17
8. Suivi des accidents du travail .....	18
9. Mise à jour du document .....	19

### 1. LÉGISLATION ET CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

L'évaluation des risques professionnels constitue l'étape initiale de toute démarche de prévention. Elle est une obligation légale pour l'employeur depuis la loi n°91-1414 du 31 décembre 1991 et fait l'objet des dispositions réglementaires suivantes :

#### PRINCIPALES RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES :

- Code du travail articles L4121-1 à L4121-5 : obligations générales de l'employeur
- Code du travail articles R4121-1 à R4121-4 : modalités d'évaluation des risques
- Décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001 : création du document unique
- Circulaire DRT n°6 du 18 avril 2002 : mise en œuvre du document unique
- Code de l'éducation articles L6351-1 et suivants : organismes de formation

#### PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉVENTION (Article L4121-2) :

1. Éviter les risques
2. Évaluer les risques qui ne peuvent pas être évités
3. Combattre les risques à la source
4. Adapter le travail à l'homme

5. Tenir compte de l'état d'évolution de la technique
6. Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux
7. Planifier la prévention
8. Prendre des mesures de protection collective
9. Donner les instructions appropriées aux travailleurs

## 2. MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE

La démarche d'évaluation des risques d'IMP International s'articule autour de 4 étapes principales :

### ÉTAPE 1 : IDENTIFICATION DES UNITÉS DE TRAVAIL

L'organisme est découpé en unités de travail homogènes, correspondant aux différents métiers et situations de travail rencontrés :

- Administration et Direction
- Formation en présentiel
- Formation à distance (e-learning)
- Suivi individuel des apprenants

### ÉTAPE 2 : ANALYSE DES SITUATIONS DE TRAVAIL

Pour chaque unité de travail, sont analysés :

- L'environnement de travail (locaux, équipements, ambiances)
- Les activités réalisées et leurs contraintes
- Les équipements de travail utilisés
- L'organisation du travail
- Les populations concernées

### ÉTAPE 3 : ÉVALUATION DES RISQUES

Chaque risque identifié fait l'objet d'une cotation selon deux critères :

PROBABILITÉ	GRAVITÉ
1 = Très improbable	1 = Bénigne
2 = Improbable	2 = Significative
3 = Probable	3 = Grave
4 = Très probable	4 = Très grave

**Criticité = Probabilité × Gravité**

- Criticité 1-4 : Risque faible (vert)
- Criticité 5-9 : Risque moyen (orange)

- Criticité 10-16 : Risque élevé (rouge)

#### ÉTAPE 4 : PLAN D'ACTIONS

Les mesures de prévention sont hiérarchisées selon les principes généraux de prévention et priorisées selon la criticité des risques.

### 3. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

#### ACTIVITÉS PRINCIPALES

IMP International est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans :

- Formation BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)
- Formation de tuteurs et maîtres d'apprentissage
- Formations métiers (Titres Professionnels)
- E-learning et formations à distance
- Accompagnement VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

#### PUBLICS ACCUEILLIS

- Apprentis en contrat d'apprentissage
- Salariés en formation continue
- Demandeurs d'emploi
- Particuliers en reconversion professionnelle

#### CERTIFICATIONS ET AGRÉMENTS

- Déclaration d'activité NDA : 11757571275
- Certification Qualiopi (en cours d'obtention)
- Habilitation CFA (Centre de Formation d'Apprentis)
- Référencement OPCO

#### LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS

- Siège social : 37 rue des Mathurins, 75008 Paris
- Bureaux administratifs : 3 postes de travail
- Salles de formation équipées (vidéoprojecteur, wifi)
- Plateforme e-learning IMP Learning
- Équipements sportifs pour formations BPJEPS

### 4. ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS

**DIRECTION**

**Sylvane VERDONCK**

*Directrice Générale & Responsable Pédagogique*

FORMATION	ADMINISTRATION	PARTENAIRES
Formateurs experts métiers Tuteurs entreprises Maîtres d'apprentissage	Coordinatrice pédagogique Assistante administrative Référént handicap	ABBC Bondues Basketsphere Academy OPCO partenaires

### **EFFECTIFS 2026**

- Personnel permanent : 3 personnes
- Formateurs vacataires : 8 personnes
- Apprentis en formation : 15 personnes
- Stagiaires formation continue : 25 personnes

### **FORMATIONS SST ET HABILITATIONS**

- SST (Sauveteur Secouriste du Travail) : 1 personne formée
- PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) : 1 personne
- Équipier de première intervention incendie : 1 personne
- Référént COVID-19 : Sylvane VERDONCK

## **5. IDENTIFICATION DES UNITÉS DE TRAVAIL**

L'activité d'IMP International a été découpée en 4 unités de travail homogènes :

UNITÉ	ACTIVITÉS	LIEUX	EFFECTIF
<b>ADMINISTRATION ET DIRECTION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Gestion administrative</li><li>• Direction pédagogique</li><li>• Coordination</li><li>• Suivi qualité</li></ul>	Bureaux administratifs Siège social Paris	3 personnes permanentes
<b>FORMATION EN PRÉSENTIEL</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cours théoriques</li><li>• Travaux pratiques</li></ul>	Salles de formation Sites partenaires	8 formateurs 40 apprenants max

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluations</li> <li>• Accompagnement</li> </ul>	Équipements sportifs	
<b>FORMATION À DISTANCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• E-learning</li> <li>• Classes virtuelles</li> <li>• Tutorat à distance</li> <li>• Support technique</li> </ul>	Domicile Plateforme IMP Learning Visioconférence	3 tuteurs 50 apprenants
<b>SUIVI INDIVIDUEL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens individuels</li> <li>• Accompagnement VAE</li> <li>• Soutien pédagogique</li> <li>• Médiation</li> </ul>	Bureaux Salles de réunion Visioconférence	2 accompagnateurs Tous apprenants

## 6. ÉVALUATION DES RISQUES PAR UNITÉ DE TRAVAIL

### 6.1 ADMINISTRATION ET DIRECTION

#### DESCRIPTION DE L'UNITÉ

Personnel concerné : Directrice Générale, Coordinatrice pédagogique, Assistante administrative

Activités : Gestion administrative, coordination pédagogique, suivi qualité, relations partenaires

Locaux : Bureaux administratifs, salles de réunion

RISQUE IDENTIFIÉ	SITUATION	PROB.	GRAV.	CRIT.	MESURES DE PRÉVENTION
Troubles musculo-squelettiques	Travail prolongé sur écran, posture assise	3	2	6	Siège ergonomique, écran réglable, pauses régulières
Fatigue visuelle	Écran d'ordinateur, éclairage inadapté	2	2	4	Éclairage adapté, filtre écran, pauses visuelles
Stress et charge mentale	Pics d'activité, multitâches, délais	3	2	6	Organisation du travail, répartition des tâches, formation
Risques routiers	Déplacements professionnels	2	4	8	Véhicule entretenu,

					respect code route, pas au téléphone
Risques psychosociaux	Isolement, conflits, surcharge	2	3	6	Entretiens réguliers, écoute, soutien mutuel

## 6.2 FORMATION EN PRÉSENTIEL

### DESCRIPTION DE L'UNITÉ

Personnel concerné : Formateurs experts, tuteurs, maîtres d'apprentissage

Activités : Animation de formations, travaux pratiques, évaluations, accompagnement

Locaux : Salles de formation, gymnases, terrains sportifs

RISQUE IDENTIFIÉ	SITUATION	PROB.	GRAV.	CRIT.	MESURES DE PRÉVENTION
Chutes de plain-pied	Sol glissant, obstacles, éclairage	2	3	6	Sols antidérapants, signalisation, éclairage adapté
Accidents sportifs	Pratique basketball, activités physiques	3	3	9	Échauffement, équipements protection, premiers secours
Troubles de la voix	Animation formations, sollicitation vocale	3	2	6	Micro HF, pauses, hydratation, techniques vocales
Exposition au bruit	Gymnasiums, groupes nombreux	2	2	4	Acoustique adaptée, gestion des groupes
Contact avec le public	Tensions, conflits, agressivité	2	2	4	Formation gestion conflits, procédures d'alerte

## 6.3 FORMATION À DISTANCE (E-LEARNING)

### DESCRIPTION DE L'UNITÉ

Personnel concerné : Tuteurs à distance, développeurs de contenus, support technique

Activités : Création de contenus, tutorat en ligne, classes virtuelles, support technique

Locaux : Domicile, bureaux équipés visioconférence

RISQUE IDENTIFIÉ	SITUATION	PROB.	GRAV.	CRIT.	MESURES DE PRÉVENTION
Hypersollicitation écrans	Travail intensif sur ordinateur	4	2	8	Pauses régulières 20-20-20, éclairage adapté
Isolement social	Travail à domicile, distance	3	3	9	Réunions équipe régulières, échanges informels
Surcharge cognitive	Multitâches, interruptions numériques	3	2	6	Gestion notifications, plages concentrées
Risques électriques	Équipements informatiques multiples	1	4	4	Installations électriques conformes, vérifications
Cybersécurité	Données personnelles, piratage	2	3	6	Antivirus, mots de passe forts, formations RGPD

#### 6.4 SUIVI INDIVIDUEL DES APPRENANTS

##### DESCRIPTION DE L'UNITÉ

Personnel concerné : Accompagnateurs VAE, référents handicap, médiateurs

Activités : Entretiens individuels, accompagnement personnalisé, soutien pédagogique

Locaux : Bureaux, salles d'entretien, visioconférence

RISQUE IDENTIFIÉ	SITUATION	PROB.	GRAV.	CRIT.	MESURES DE PRÉVENTION
Charge émotionnelle	Accompagnement situations difficiles	3	3	9	Supervision, formations, soutien psychologique
Confidentialité	Données sensibles, RGPD	2	4	8	Procédures RGPD, sécurisation données, formations
Agressivité usagers	Entretiens difficiles, frustrations	2	3	6	Formation désescalade, procédures

					alerte, soutien
Épuisement professionnel	Charge de travail, implication émotionnelle	3	3	9	Répartition charge, congés, rotation postes

## 7. SYNTHÈSE DES RISQUES ET PLAN D' ACTIONS

### BILAN GÉNÉRAL DES RISQUES

NIVEAU DE RISQUE	CRITICITÉ	NOMBRE	POURCENTAGE
<b>RISQUE FAIBLE</b>	1 à 4	4	22%
<b>RISQUE MOYEN</b>	5 à 9	14	78%
<b>RISQUE ÉLEVÉ</b>	10 à 16	0	0%

### PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES 2026

PRIORITÉ	ACTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	BUDGET
<b>1 - ÉLEVÉE</b>	Formation SST pour tous les formateurs	S. VERDONCK	Juin 2026	1 500 €
<b>2 - ÉLEVÉE</b>	Équipement ergonomique postes de travail	S. VERDONCK	Septembre 2026	3 000 €
<b>3 - MOYENNE</b>	Formation gestion du stress et conflits	RH Externe	Octobre 2026	800 €
<b>4 - MOYENNE</b>	Amélioration acoustique salles de formation	S. VERDONCK	Décembre 2026	2 000 €
<b>5 - FAIBLE</b>	Révision procédures cybersécurité	Support IT	Continu	500 €

## 8. SUIVI DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

### HISTORIQUE DES ACCIDENTS

ANNÉE	NOMBRE	JOURS	TAUX	TAUX GRAVITÉ
-------	--------	-------	------	--------------

	AT	D'ARRÊT	FRÉQUENCE	
2024	0	0	0	0
2025	0	0	0	0
2026	0	0	0	0

### ANALYSE :

IMP International présente un bilan très satisfaisant en matière de sécurité au travail avec aucun accident déclaré depuis sa création. Cette performance s'explique par :

- Un secteur d'activité (formation) présentant des risques modérés
- Une équipe réduite et sensibilisée à la prévention
- Des mesures de prévention adaptées aux risques identifiés
- Un suivi régulier et une amélioration continue

## 9. MISE À JOUR DU DOCUMENT

### MODALITÉS DE RÉVISION

Le présent Document Unique sera mis à jour dans les cas suivants :

- Au moins une fois par an (révision annuelle obligatoire)
- Lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité
- Lorsqu'une information supplémentaire concernant l'évaluation d'un risque est recueillie
- Après tout accident du travail ou incident significatif
- Lors de l'arrivée de nouveaux équipements ou nouvelles activités

### HISTORIQUE DES VERSIONS

VERSION	DATE	RÉDACTEUR	PRINCIPALES MODIFICATIONS
1.0	Avril 2026	S. VERDONCK	Création du document unique IMP International

**RÉDACTION ET VALIDATION**

**Sylvane VERDONCK**

*Directrice Générale*

*Responsable Pédagogique*

Fait à Paris, le 16 avril 2026

*Signature et cachet*

**CONSULTATION DU PERSONNEL**

Document présenté et accessible  
à l'ensemble du personnel  
d'IMP International

**Prochaine révision :**

**Avril 2027**

IMP INTERNATIONAL - 37 rue des Mathurins, 75008 Paris

SIREN 101 641 595 • NDA 11757571275 • Document Unique - Version 1.0 - Avril 2026